



# Le Saint-Siège

---

## **DISCOURS DE JEAN-PAUL II AUX PARTICIPANTS AU III<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA FAMILLE**

*Lundi 30 octobre 1978*

C'est toujours une joie pour le Pape de rencontrer des pères et des mères de famille, très conscients de leurs responsabilités d'éducateurs chrétiens. Et c'est une grâce de voir surgir aujourd'hui dans l'Eglise de nombreuses initiatives de soutien des familles.

Je n'ai pas besoin, devant vous, d'insister sur le rôle primordial de la famille dans l'éducation humaine et chrétienne. Le récent Concile, en plusieurs de ses textes, a mis heureusement en relief la mission des parents, « premiers et principaux éducateurs », difficilement remplaçables (*Gravissimum Educationis*, 3). C'est pour eux un droit naturel, puisqu'ils ont donné la vie à leurs enfants; c'est aussi la meilleure façon d'assurer une éducation harmonieuse, en raison du caractère tout à fait original des relations parents-enfants, et de l'atmosphère d'affection et de sécurité que les parents peuvent créer, dans le rayonnement de leur propre amour (cf. *Gaudium et Spes*, 52). La plupart des sociétés civiles ont du reconnaître elles-mêmes le rôle particulier et nécessaire des parents dans la première éducation. Au plan international, la « Déclaration des droits de l'enfant », qui est pour le moins le signe d'un très large consensus, a admis que l'enfant « doit, autant que possible, grandir sous la sauvegarde et sous la responsabilité de ses parents » (*Déclaration des droits de l'enfant*, principe 6). Souhaitons que cet engagement se traduise toujours davantage dans les faits, surtout durant l'Année internationale de l'Enfant qui va bientôt commencer.

Mais il ne suffit pas d'affirmer et de défendre ce principe du droit des parents. Il faut surtout se soucier de les aider à bien accomplir ce métier difficile de l'éducation en nos temps modernes. En ce domaine, la bonne volonté, l'amour même, ne sont pas suffisants. C'est un savoir faire que les parents doivent acquérir, avec la grâce de Dieu, d'abord en fortifiant leurs propres convictions morales et religieuses, en donnant l'exemple, en réfléchissant aussi sur leur expérience, entre eux, avec d'autres parents, avec des éducateurs experts, avec des prêtres. Il s'agit d'aider les enfants et les adolescents « à apprécier sainement les valeurs morales et à les embrasser dans

une adhésion personnelle, et, tout autant, à connaître et à aimer Dieu plus parfaitement » (*Gravissimum Educationis*, 1). Cette éducation de leur discernement, de leur volonté et de leur foi est tout un art ; l'atmosphère familiale doit être faite de confiance, de dialogue, de fermeté, de respect bien compris de la liberté naissante: toutes choses qui permettent une initiation progressive à la rencontre du Seigneur et aux habitudes qui honorent déjà l'enfant et préparent l'homme de demain. Puissent vos enfants acquérir dans vos familles une « première expérience de l'Eglise et de l'authentique vie humaine en société » (*Gravissimum Educationis*, 3). Il vous reviendra aussi de les introduire peu à peu dans des communautés éducatives plus larges que la famille. Celle-ci doit alors accompagner ses adolescents, avec un amour patient, dans l'espérance, et, sans démissionner, coopérer avec les autres éducateurs. Ainsi, affermis dans leur identité chrétienne pour affronter comme il convient un monde pluraliste, souvent indifférent, voire hostile à leurs convictions, ces jeunes pourront devenir forts dans la foi, servir la société et prendre une part active à la vie de l'Eglise, en communion avec leurs Pasteurs et en mettant en œuvre les orientations du Concile Vatican II.

Que l'exemple et la prière de la Vierge Mère vous aident dans votre magnifique mission ! Je suis heureux de bénir vos familles et d'encourager, au-delà de vos personnes, tous les parents et associations de parents soucieux d'éducation chrétienne.

© Copyright 1978 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana